



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le onze février à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 février 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D1-1-3-12

**OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION ET DE MISE EN SÉCURITÉ DE LA
DÉCHETERIE DE PROUXET
AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Etaient présents :

TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, Madame LE CORRE Christiane, Monsieur Guy MERIEL

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Marie Bernard MAERTEN a été désignée secrétaire de séance.

2022D1-1-3-12

OBJET : TRAVAUX D'EXTENSION ET DE MISE EN SÉCURITÉ DE LA DÉCHÈTERIE DE PROUXET

AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne les travaux d'extension et de mise en sécurité de la déchèterie de Prouxet.

Les prestations sont réparties en 4 lots. L'avenant porte sur le lot suivant :

Lot	Désignation	Titulaire
2	Dépose et pose de gardes-corps pliables	TECHNEGOCE

L'avenant porte sur un ajout de prestations.

À la suite du lancement du marché, il convient de rajouter des prestations concernant les équipements de la déchèterie de Prouxet, à savoir :

- garde-corps barreau vertical en kit hauteur 1M à 177.00€ HT le mètre linéaire, 6.5ML sont nécessaires soit un total de 1 150.50€ HT,
- butoir caoutchouc 500X250X100 fond de quai à 306.00€ HT la paire, 14 paires sont nécessaires soit 4 284.00€ HT,
- butée acier de quai 300X160X80 épaisseur 15MM (à fixer) à 312.00€ HT la paire, une paire est nécessaire soit 312.00€ HT.

Soit un montant global de **5 746.50€ HT**.

Par conséquent, l'ajustement des prestations conduit à une plus-value de 5 746.50€ HT et n'implique pas d'allongement des délais de réalisation.

Montant initial du marché en euros HT	Augmentation en euros HT	Variation en % par rapport au montant du marché initial	Montant du marché après avenant en euros HT
25 353.50€	5 746.50€	22.6655 %	31 100.00€

La Commission des Plis s'est tenue le 8 février 2022 et a donné un avis favorable sur la passation de l'avenant du lot 2.

En conséquence, le Président propose aux membres du Bureau Communautaire :

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 11 février 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 14 février 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales le

17 FEV. 2022

17 FEV. 2022

AR Préfecture

TRAVAUX EXTENSION ET MISE EN SECURITE DE LA DECHETERIE PROUXET AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220211-2022D1_1_3_12-
DE

Numéro d'acte : 2022D1_1_3_12

Date de décision : 11/02/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-3-0-0 (Commande Publique / Marchés
publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et
conventions de mandat))

Fichier acte : 2022D1-1-3-12 TRAVAUX EXTENSION ET
MISE EN SECURITE DE LA DECHETERIE
PROUXET AVENANT.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 17/02/2022 08:34:27

Date de réception de l'AR : 17/02/2022 08:54:33